



Secteur de Palézieux / Le Martinet. Carte communale de Palézieux (extrait), 1815.

La partie sud du secteur est dénommée La Clavaleyre à l'ouest de l'ancien tracé et La Maladaire (toponyme routier) à l'est. Le franchissement du cours de la Broye se faisait alors à gué.

## **DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE SUR «LA VOIE ROMAINE» DE PALEZIEUX, COMMUNE D'ORON (VD)**



## Sommaire

- Introduction : p. 5
- Chapitre 1. Les Sources, 1.1 «Tables de Peutinger» : p. 7
- 1.2 L'historiographie : p. 9
- Chapitre 2. Le relevé de terrain : p. 11
- 2.1 Le secteur du Martinet : p.13
- 2.2 Le secteur de la Condémine : p. 17
- 2.3 Le secteur du Champ Milliet : p. 21
- 3. L'inventaire IVS : p. 23
- 4. L'apport de la cartographie historique : p. 23
- 4.1 Au Martinet : p. 25
- 4.2 Entre la Condémine et Devant chez Jean : p. 29
- 4.3 Au Champ Milliet : p. 33
- Conclusions-résumé : p. 39
- 5. Les sondages archéologiques p. 41
- 6. Conclusions : p. 43
- Notes : p. 45
- Bibliographie : p. 45
- Annexe iconographique : p. 47
- Annexe I: IVS Documentation de terrain p. 59
- Annexe II.1: Sondages archéologiques, à la Clavaleyre p. 67
- Annexe II.2: Sondages archéologiques, sous Serix p. 75
- Annexe III: Le 7e chapitre, la «Voie Verte» p. 81



## INTRODUCTION

A Palézieux (commune d'Oron/VD), nature et culture ont au fil du temps fabriqué à double un authentique «monument paysager» sur le tracé d'une ancienne voie romaine. Là-bas, la quête de l'existence d'une antique voie, de sa localisation et de son actuelle matérialité (invisible au plan archéologique et visible au plan paysager) a constitué le fil rouge d'une recherche en archéologie du territoire.

Vécue comme un roman policier et se déclinant comme autant de poupées russes en enfilade, la présente recherche, riche de 6 chapitres, a également déjà engendré, à titre gracieux, un avant-projet (descriptif) d'une future mise en valeur partielle du tracé de l'ancienne voie romaine, dénommé «Le 7 ème chapitre : La «Voie Verte»(cf. en Annexe III), qui, un jour proche ou lointain, débouchera peut-être sur la réalisation d'une future voie de mobilité douce.

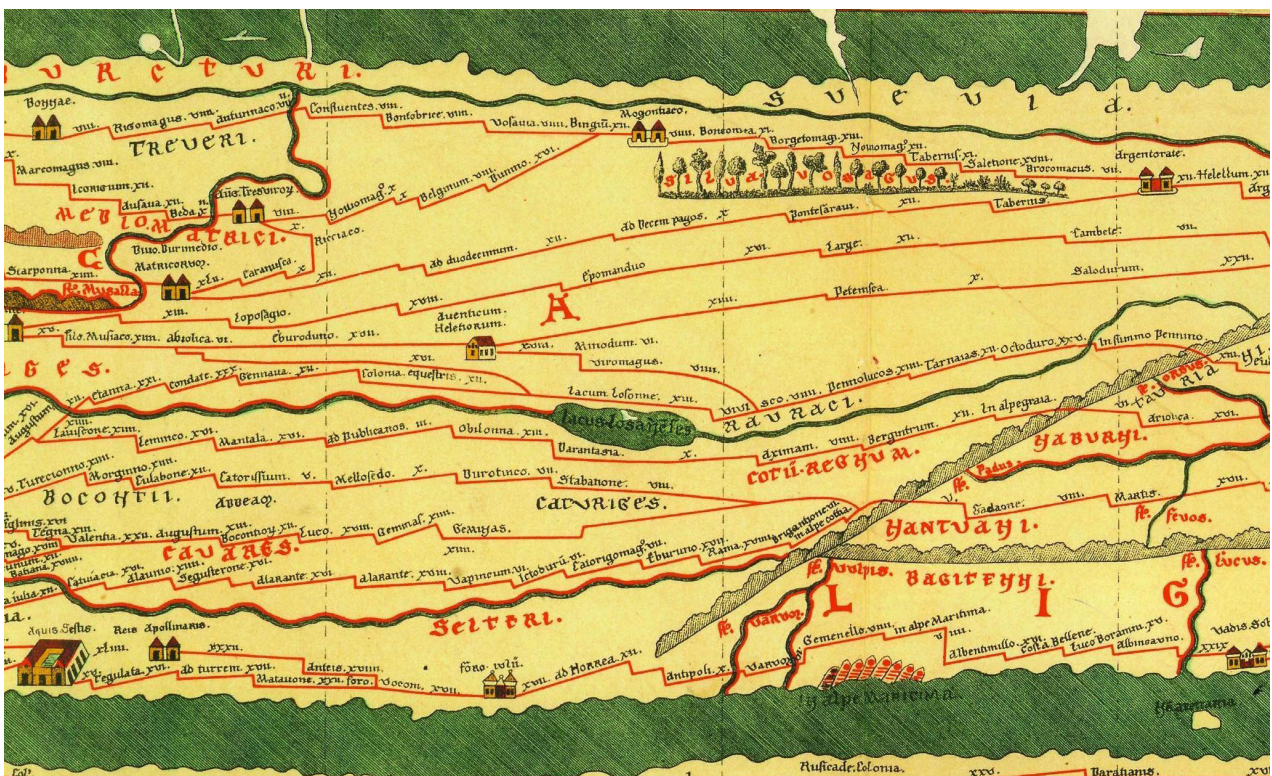


# Chapitre 1. Les Sources

## 1.1. La «Table de Peutinger»

### Une importance ancienne voie de communication

Document cartographique exceptionnel, la «Table de Peutinger» (fig. 1), précédemment appelée «Carte du Monde de Castorius», copie médiévale (XIIe ou XIIIe s., déposée à la Bibliothèque nationale de Vienne, Autriche) d'une carte routière du Bas-Empire romain (fin du IIIe s./ début du IVe s.), affiche sur le feuillet no. III, 340, incluant l'Helvétie romaine et ses proches voisins, un segment de grande route (soit l'axe principal de Suisse occidentale) reliant les rives du lac Léman aux contreforts du Jura, à savoir le site gallo-romain de Viviscus (Vevey/VD) à celui de Petinesca (Studen près de Biemme/BE) via la capitale des Helvètes, Aventicum (Avenches/VD). La région d'Oron se situant en Haute-Broye vaudo-fribourgeoise, c'est la localisation du segment de voie romaine méridional et régional Viviscus/ Vevey - Uromagus/Oron-la-Ville qui a tôt retenu l'attention des historiens.



1. Table de Peutinger (extrait du fragment III), copie du XIIIe s. d'une carte romaine des IIIe-IVe s. Dans la portion gauche de la carte, au-dessus du «Lac de Lausanne» (Léman), on y repère la «localité» d'«Uromagus» (Oron-la-Ville).

Sur la carte romaine, de Viviscus (aussi parfois Vivisco) à Uromagus (aussi parfois Viromagus), le chiffre de la distance les séparant en lieues romaines (soit milia passuum = 1000 pas doubles ou 1,5 km.) est VIII, soit neuf milles romains ou environ 13,5 km. Pour la toponymie, Viviscus découlerait de «bivis», le carrefour des deux routes (bi viae) et Uromagus signifierait le «marché des aurochs» (soit taureaux).



## 1.2. L'historiographie

En 1895, Charles Pasche mentionne brièvement la voie romaine: «On voit encore les restes de la route romaine entre Oron et Palézieux (VD) et près d'Attalens (FR)» (1). Auparavant Louis Levade, dans son Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud (2) ne mentionne pas la voie romaine, mais s'attarde sur la description d'une villa romaine, localisée à Palézieux au lieu-dit Le Martinet (soit une forge). En 1867, dans leur dictionnaire, David Martignier et Aymon de Crousaz, citent les deux objets, la villa et la voie romaine en mentionnant que «Palésieux était situé sur la route romaine qui reliait Vevey à Minodunum, à travers le plateau élevé du Jorat.» (3)

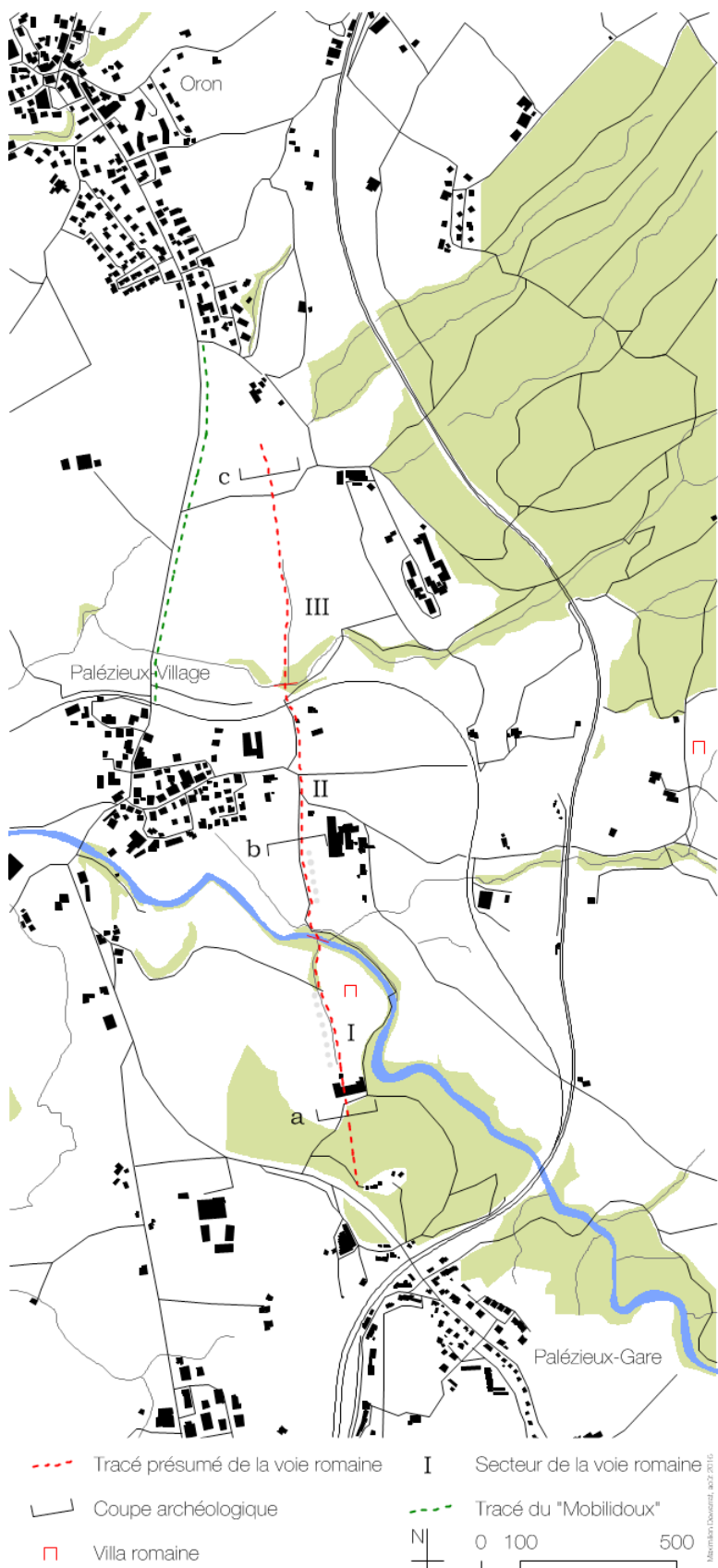
En dernier, en 1921, Eugène Mottaz dans son dictionnaire historique, dernier opus du genre, est le plus disert et rapporte que: «La route romaine ne traversait pas le village actuel de Palézieux; elle le longeait à l'orient, suivait le chemin dit aujourd'hui du Martinet, traversait la Broye, arrivait dans la villa romaine au Martinet et continuait ensuite par les lieux-dits La Chevalleyre (Clavaleyre en 1815) et La Maladière pour se diriger sur Bossonnens (FR) et Attalens par la Sauge et Monéaz.» (4). Ce dernier auteur est de loin le plus intéressant; en suivant sa description sur une carte locale, on comprend qu'il superpose l'antique tracé routier avec le chemin local passant à côté du site de la villa (cf. carte de référence, secteur I). C'est d'abord vers le Martinet qu'il convient donc de concentrer observations de terrain et recherches cartographiques.



## Chapitre 2. Le relevé de terrain (cf. plan de situation, fig. 2)

### Fiches descriptives des secteurs I à III (du sud au nord de l'ancienne commune de Palézieux)

Un premier (au Martinet, au sud de la Broye) puis un second long rideau d'arbres (au Champ Millet, au nord de la Mionnaz) constituent les indices - pour qui le sait aujourd'hui - de l'ancienne voie romaine. Les deux ensembles paysagers que forment les deux grands rideaux d'arbres (ou cordons boisés parallèles à deux petits ruisseaux) en constituent les «marqueurs». Ils soulignent dans le paysage environnant la trace - rectiligne - de l'ancienne voie de communication.



2. Palézieux (Commune d'Oron), plan de situation de la voie romaine (avec les 3 secteurs I, II et III).



## 2.1. Le secteur du Martinet, ou secteur Sud (fig. 3 - 3.2)

- fiche descriptive de relevé de terrain:

localement, l'ancien tracé routier se décline en deux segments: un long rideau arboré et rectiligne, et à l'approche de la Broye, un cordon boisé (un pan de forêt étroite et irrégulier) de part et d'autre des talus du ruz.

- le rideau d'arbres (fig. 3 et 3.1, annexe):

long de près de 220 m., il est constitué d'une majorité d'arbres fastigiés implantés en ligne (soit à haute tige de l'espèce XYZ), entremêlés de buissons intercalaires (en majorité des noisetiers) et de hauteur moyenne de 15-18 à parfois 20 m.



3. Rideau d'arbres du Martinet, vu depuis La Maladaire (soit d'ouest vers l'est).

D'ouest en est, la coupe restitue le schéma suivant:

- l'alignement d'arbres fastigiés, large en gros de 2,5 m. y inclus les cordons de buissons, formant un ensemble compact avec une «trouée» vers le troisième tiers (en direction du nord, de la Broye)
- le petit ruz (canalisé), large d'environ 0,6 m., coulant au fond d'une petite dépression profonde de 0,6 - 0,7 m. en moyenne et
- un bande de terre large d'environ 1,5 m. en moyenne et occupée par des orties.

A l'est, une clôture (à bétail) délimite l'ensemble.

Le rideau d'arbres s'interrompt à la hauteur d'une dévestiture agricole (là, quatre arbres en marquent la fin) et le ruz est momentanément enterré (passage en tube); au-delà, cordon boisé irrégulier et ruz au cours plus naturel.

- le cordon boisé (terminal):

Ici, le profil est tout autre. Le ruz méandre légèrement et s'élargit quelque peu (le profil est celui de la lettre V; l'eau s'accélère) et la pente s'encaisse à l'approche de la Broye (talus est haut de 0,8 à 1,5 m.; talus ouest haut de 1,5 à 3 m.).



Le talus occidental présente les vestiges d'un muret en partie éboulé (fig. 3.2, annexe): l'ensemble (architectural), conservé in situ et surligné par un alignement de 5 – 6 arbres au-dessus, et constitué de gros blocs de pierre reliés par du mortier, présente une longueur d'environ 16,5 m. pour une hauteur d'environ 0,6 - 0,7 m. Quelques blocs épars gisent également dans le ruz (qui se subdivise en deux avant de se jeter dans la Broye).

Il s'agit là assurément des vestiges de l'ancienne route communale (fin du XVIIIe s.- tout début du XIXe s.) dans l'état d'avant son abandon.

Au Martinet, côté ouest, la parcelle est autant délimitée que fermée par un long rideau d'arbres constitué d'une majorité d'arbres fastigiés (de profil vertical); l'alignement arboré, long de près de 220 mètres, est doublé en parallèle, côté est, d'un petit ruisseau au cours canalisé. D'axe sud-nord, ce cordon boisé, étroit (large en tout de près de 4 mètres), haut (en moyenne de 15-18 mètres) et totalement rectiligne se fond, côté nord à l'approche de la Broye, à l'intérieur d'un épais cordon boisé irrégulier. Là, le ruisseau s'encaisse et serpente légèrement. Le talus occidental présente des vestiges d'un muret de soutènement (gros blocs irréguliers), indice potentiel d'un ancien chemin creux et localement muré.

- villa romaine locale:

dans la pente inférieure de la parcelle du Martinet, la carte archéologique signale la présence d'une villa gallo-romaine. De nos jours, aucune trace de l'ancienne villa n'est visible dans la prairie, mais il y a deux à trois décennies, les labours de printemps et d'automne mettaient saisonnièrement au jour quantité de matériel d'origine romaine (fragments de tuiles, de céramique, de verre, etc.). Le matériel retrouvé in situ accreditte une occupation du site de la moitié du 1er siècle après J.-C jusqu'à la première invasion alamane de 265-266).

Rem.: la fiche du site archéologique de la villa du Martinet est consultable auprès du Service archéologique cantonal-VD (pers. de réf.: Mme. A.-C. Castella May, responsable de la gestion de la carte archéologique et auteure du sondage de 2003, cf. RHV, 2004, p.207).

- franchissement de la Broye:

on ignore si la traversée de la rivière se faisait alors à gué (ce qui était courant même pour un axe de cette importance) ou par un pont (qui aurait totalement disparu).

De nos jours, l'endroit de ce franchissement (localement encore en usage dans la première moitié du XIXe s.) ne présente plus rien de l'ancien passage de rivière; il est cependant au bénéfice d'un fort cachet paysager (fig. 3.3): bancs de roche en travers du cours d'eau, élargissement de la rivière en «étang» accueillant (baignade) et bouquets d'arbres penchant vers le cours d'eau.



3.3. Cours de la Broye à la hauteur de l'ancien franchissement de la rivière, entre les secteurs du Martinet (au sud) et de La Condémine (au nord).



## 2.2. Le secteur de la Condémine - Devant chez Jean, ou secteur central (fig. 4 - 4.2)

Fiche descriptive de terrain :

Sur la berge droite de la Broye, le terrain a été fortement perturbé (modifié). Symétriquement à la berge gauche (sud), une petite dépression boisée a pris place. En parallèle (côté est), un sentier terreux, puis herbeux, prend place avec une passerelle (sur le bief - en eau - de l'ancien moulin de Palézieux). Légèrement creux, le sentier fait tôt place à un chemin agricole au revêtement herbeux (fig. 4.1 et 4.2, avec un bouquet d'arbres), puis plus loin vers le nord (à l'approche de la Route Communale d'Ecoteaux, fig.4), semi-gravelé et large de 2,2 – 2,3 m.

NB : à affiner (notes compl.)



*4. Palézieux-Village / La Condémine (peu au sud du virage de la route d'Ecoteaux): vue de la dévestiture agricole locale, tronçon d'autant plus remarquable qu'il s'agit du seul tracé routier encore en usage de l'antique voie.*

Outre Broye, rive droite, un cheminement routier existe ainsi toujours. Toujours dans l'axe sud-nord du rideau d'arbres du Martinet, le tracé est là conservé, en droite ligne, sous forme de trois tronçons bien distincts.

Se succèdent ainsi du sud au nord:

- une dévestiture agricole, à la hauteur de la Condémine (fig.4.-4.2)
- un bout de la route communale Palézieux-Village - Ecoteaux (au virage) et
- un tronçon de route, également asphaltée, menant via un passage sous la voie ferrée aux abords du cours de la Mionnaz (fig. 2, secteur II).



4.1. La Condémine : section sud du chemin de dévestiture, toujours en usage entre deux parcelles cultivées.



4.2. la Condémine : passage arboré (en semi allée d'arbres et d'arbustes); il ponctue paysagèrement le chemin de dévestiture.





### 2.3. le secteur du Champ Milliet (aussi de Sous Serix), ou secteur Nord (fig. 5 - 5.2)

- fiche descriptive :

Outre Mionnaz, le contexte est partiellement comparable à celui du Martinet (secteur I du plan de situation), avec au premier plan la présence d'un second rideau d'arbres (fig. 5 + fig. 5.1 et 5.2 en annexe), plus long encore (280 m.) que le premier cité. Le site présente une coupe de profil très proche mais inversée (d'ouest en est).

La coupe est ainsi la suivante (d'ouest en est toujours):

- un cordon boisé constitués de buissons divers et large d'environ 1 m.
- un petit ruz, relativement rectiligne (canalisé) et large de 1,2 m. en moyenne et
- une bande de terrain constituée principalement, à l'extrémité est d'un rideau d'arbres fastigiés (haut en moyenne de 18 à 20 m.) et d'une bande de terrain herbeux, avec çà et là, quelques blocs de pierre épars, le tout large de près de 3 m.

Outre Mionnaz enfin, au lieu-dit Champ Milliet, présence toujours dans l'axe d'un second rideau d'arbres rectiligne (long de 280 mètres), aussi flanqué en parallèle, mais ici côté ouest d'un petit ruisseau (fig. 2, secteur III).

Du Martinet, au sud, au Champ Milliet, au nord, l'ensemble mesure près de 1,35 kilomètre de long avec un premier cordon boisé au Martinet, un second au Champ Milliet et un secteur de route encore en usage, au centre, à la Condémine, long de 500 mètres. Le doute n'est plus de mise: nous sommes en présence des vestiges d'une ancienne voie de communication, pour l'essentiel disparue certes, mais dont la «mémoire» se manifeste de nos jours sous la forme de deux longs rideaux d'arbres compacts, implantés respectivement au sud de la Broye et au nord de la Mionnaz.



5. Palézieux / Champ Milliet : vue du rideau d'arbres local qui marque l'ancien tracé romain (vu d'ouest en est). A l'intérieur de la bande densément arborée coule un petit ruz; à l'arrière-plan, le site de Serix et au fond le bois de l'Erberey.



### 3. L'inventaire IVS : la Documentation IVS de la CN 1244 Châtel-St.-Denis (1991)

Rem.: la «voie romaine» de Palézieux figure à l'«Inventaire des Voies de communication historiques de la Suisse» (IVS) dont nous reproduisons les fiches d'inventaire in extenso en annexe (texte avec photographies noir/blanc d'origine). Cf. annexe I.

Le relevé de terrain de la voie romaine a été effectué pour l'essentiel au cours de l'année 1990; il ressort de la «Documentation IVS 1244 Châtel-St.-Denis» et a été présenté à la Commission fédérale (et validée par cette dernière) le 29 mai 1991 lors de la session de printemps, aux Paccôts (les 29 et 30 mai 1991).

### 4. L'apport de la cartographie historique

Les «Bourla Papey» (brûlent papiers) ayant détruit par le feu, au lieu-dit «Borna de la Croix» près d'Oron en 1803, tous les anciens cadastres (plans des dîmes) dérobés l'année précédente au château d'Oron-le-Châtel, les Archives cantonales vaudoises (ACV) ne possèdent aucun cadastre communal du district pour l'Ancien Régime (à l'exception de 4 cartes du baillage) ...

En Haute-Broye (comme partout ailleurs en Romandie), il faut attendre la seconde moitié du XVIIe s. pour disposer d'une carte, en l'occurrence une «Carte du Baillage d'Oron», attribuée à Samuel Gaudard, sans date (vers 1660), dite «carte brun-rose» (déposée aux ACV) (fig.6).

Sur l'extrait gauche de la carte (portion sud du baillage), on remarque dans les environs du village de Palézieux, à droite de la Broye, un peu vers le haut (de la carte), un cordon boisé plus ou moins rectiligne et d'une certaine emprise au sol, se dirigeant plein sud en direction de la frontière fribourgeoise (commune de Bossonnens). Second élément paysager, plus intéressant encore que le seul rideau arboré figuré sur la carte, un tracé routier y est dessiné en parallèle, directement en bordure du cordon, côté ouest.

Ce premier document cartographique est de grand intérêt; en effet, un tracé routier historique y figure pour la première fois sur une carte géo-politique (aussi la première du genre) en compagnie d'un rideau d'arbres implanté côté est du cheminement.



6. Plan du Baillage d'Oron (extrait), XVIIe s., attribué à S. Gaudard. Dans la partie droite de l'image, on notera, à main droite du cours de la Broye et peu au-dessus du village de Palézieux, un rideau d'arbres accolé à un chemin. Il s'agit ici du secteur du Martinet.



## Apport des cartes communales et des plans cadastraux du XIXe s. (période vaudoise, dès 1803)

### 4.1. Au Martinet (cf. secteur I du plan)

Une fois les éléments de terrain identifiés et l'hypothèse posée, l'apport de la cartographie historique est déterminant, car cette dernière vient confirmer notre hypothèse.

Dans le secteur I (Le Martinet), la carte communale de Palézieux de 1815 (Carte de Palézieux, Commissaire E. George, fig. 7) contient une voie, alors déjà déclassée en chemin secondaire, qui s'étire entre les lieux-dits Le Martinet (à l'est) et La Maladaire (à l'ouest). Au plan communal, il s'agit d'un tracé axé sud-nord qui passait à l'est du village de Palézieux et l'évitait même en se dirigeant sur Oron-la-Ville.

Sur la carte de 1815, la voie est dessinée sous forme d'un chemin secondaire passant de manière plus ou moins droite au milieu de parcelles agricoles (champs et prairies) entre les deux lieux-dits locaux cités plus hauts. Ce tracé routier n'a pas d'appellation; il se dirige des bois du secteur de Sur Broye (et du Saley) en direction de la Broye qu'il franchit à gué.

Localement, en 1815, le chemin est alors une simple dévestiture agricole qui franchissait la Broye à gué. La route principale passait alors déjà à l'ouest, au pied du gibet régional, pour rejoindre le village à la hauteur du vieux château-fort par un pont de pierre (tracé principal attesté sur la carte des limite du baillage, carte Riediger, 1725).



7. Carte communale de Palézieux (extrait), 1815. On y remarque les toponymes routiers du Martinet et de la Maladaire ainsi qu'encore celui de Clavaleyre.



Sur la carte suivante (Carte communale d'Oron-la-Ville et Palézieux, commissaire E. Rau, 1868) (fig. 7.1, en annexe), la situation a évoluée. Le tracé routier de 1815 y est toujours figuré mais plutôt sous forme d'une étroite lanière foncière que d'un chemin. Changement d'état notable, on observe la présence d'un petit ruisseau qui a pris place à l'intérieur de l'ancienne voie, filet d'eau nouveau et sans doute artificiel. Au nord, à l'approche de la Broye (et de son ancien passage à gué), la trace de la vieille voie a entièrement disparue; seul y subsiste le filet d'eau.

Sur le plan cadastral de 1868 (fig. 7.2, en annexe), le changement d'état (et de statut) de la vieille voie se confirme. Dans la parcelle abritant l'ancien chemin s'écoule un «Ruisseau» clairement dénommé comme tel; le chemin est réduit à une étroite lanière foncière et n'a partant plus d'appellation viaire. Quant à la portion septentrionale de l'ancienne voie, à l'approche de la Broye, elle est dès lors qualifiée de «Bois à la commune de Palézieux».

Au cours du XIXe siècle, entre 1815 et 1868, de gros travaux de drainage entrepris dans le secteur méridional (Sur Broye et Saley) ont conduit à l'abandon du vieux chemin local du Martinet en le réaffectant à une fonction de collecteur des eaux.

Enfin, dans l'intervalle, l'ancien grand chemin passant à plus l'ouest (reliant Bossonnens/FR) à Palézieux (-Village) a été en grande partie réaménagé et port désormais le nom de «Route de 2e classe d'Oron à Jongny». Cette réalisation confirme l'abandon définitif du vieux tracé du Martinet en tant que route régionale.



#### 4.2. Entre la Condémine et Devant chez Jean (cf. secteur II du plan)

On l'a vu, en 1815 encore, la Broye pouvait et devait se franchir à gué au chemin du Martinet. Entre ce dernier (rive gauche de la Broye) et la Condémine (rive droite). Avec l'abandon du tracé du Martinet, le gué de la Broye tombe, à son tour, de facto hors d'usage aussi (fig. 3.3, plus haut). Rive droite de la Broye, peu à l'est du village, les principaux lieux-dits bordant et délimitant l'ancienne voie sont La Condémenaz, Jaulaz et, plus au nord, Devant chez Jean.

Dans ce secteur allant de la Broye, au sud, à la Mionnaz, au nord (cf. secteur II du plan), la carte communale de 1815 (fig. 8) figure, entre les deux rivières, la vieille voie dans le prolongement direct du secteur du Martinet. Mêmement, le vieux tracé n'a pas de dénomination et s'inscrit parfaitement dans l'axe sud-nord, évitant le village par l'est. A son extrémité nord, il traverse la Mionnaz, à l'identique à gué, mais sans doute en raison d'un usage piétonnier alors encore fréquent entre Palézieux et Oron, le passage est équipé d'une petite passerelle de bois minimaliste, appelée «planche» (à l'époque, pas sur le plan).



8. Carte communale de Palézieux (extrait), 1815. Secteur central (II du plan de situation) de La Condémine et de Devant chez Jean, s'étirant entre les cours d'eau de la Broye (à droite) et de la Mionnaz (à gauche). A cette dernière, on observe, à côté du passage à gué, une passerelle pour piétons.



Sur le plan cadastral de 1815 (fig. 8.1, en annexe), le vieux tracé comporte l'appellation de «Chemin tendant au Martinet». La petite section sud de rive gauche de la Broye - lieu du gué - n'est ni dénommée ni figurée; elle présente un canal d'alimentation (bief) du moulin (moulin, scierie et machine à battre) de Palézieux (alors situé vers le château déjà ruiné) et son déversoir local, et passe à travers une parcelle dénommée «Commune de Palézieux, Paturage), dénomination typique de portions de chemin propriétés communales.

Au centre du tronçon routier, la petite portion de chemin communal reliant le village à Ecoteaux s'appelle, selon l'usage de l'époque, «Chemin public».

Sur la carte communale de 1868 (fig. 8.2), le tracé - passant là à la hauteur du lieu-dit «En Golétaz» (qui a pris localement l'ascendant sur celui d'«En Jaulaz») n'a également pas de dénomination; même la petite portion nord a - logiquement - pour nom «Chemin d'Ecoteaux». Nouveauté d'importance pour le village, le tracé de la toute nouvelle voie ferrée de la ligne de la Broye figure sur la carte (comme ajout postérieur !), en parallèle à la Mionnaz, au nord.



8.2. Carte communale de Palézieux (extrait), 1868. Au lieu-dit «En Planche Millet», on y remarque un étroit tracé (sans appellation) et un ruz coulant à l'intérieur. Notez, au milieu de l'image, l'ajout postérieur du tracé de l'actuelle RC, alors appelée «Route de 2e classe de Jongny à Oron».



### 4.3. Au Champ Milliet (soit au-dessous de Serix) (cf. secteur III du plan)

A l'identique du secteur I du Martinet, on peut observer là-bas, à la portion septentrionale du vieux tracé routier, entre 1815 et 1868, dans l'ordre:

- le chemin historique en fonction, avec et sans dénomination,
- son réemploi comme collecteur des eaux des prés et champs environnants avec vraisemblablement une (courte) période de cohabitation chemin-ruz canalisé, puis
- et, après la création un peu à l'ouest dans la plaine et dans l'axe direct du village (à la hauteur de son église) d'une toute nouvelle route, créée ex nihilo, la «Route de 2e classe d'Oron à Jongny», la disparition du vieux tracé par abandon (de fonction comme d'usage).

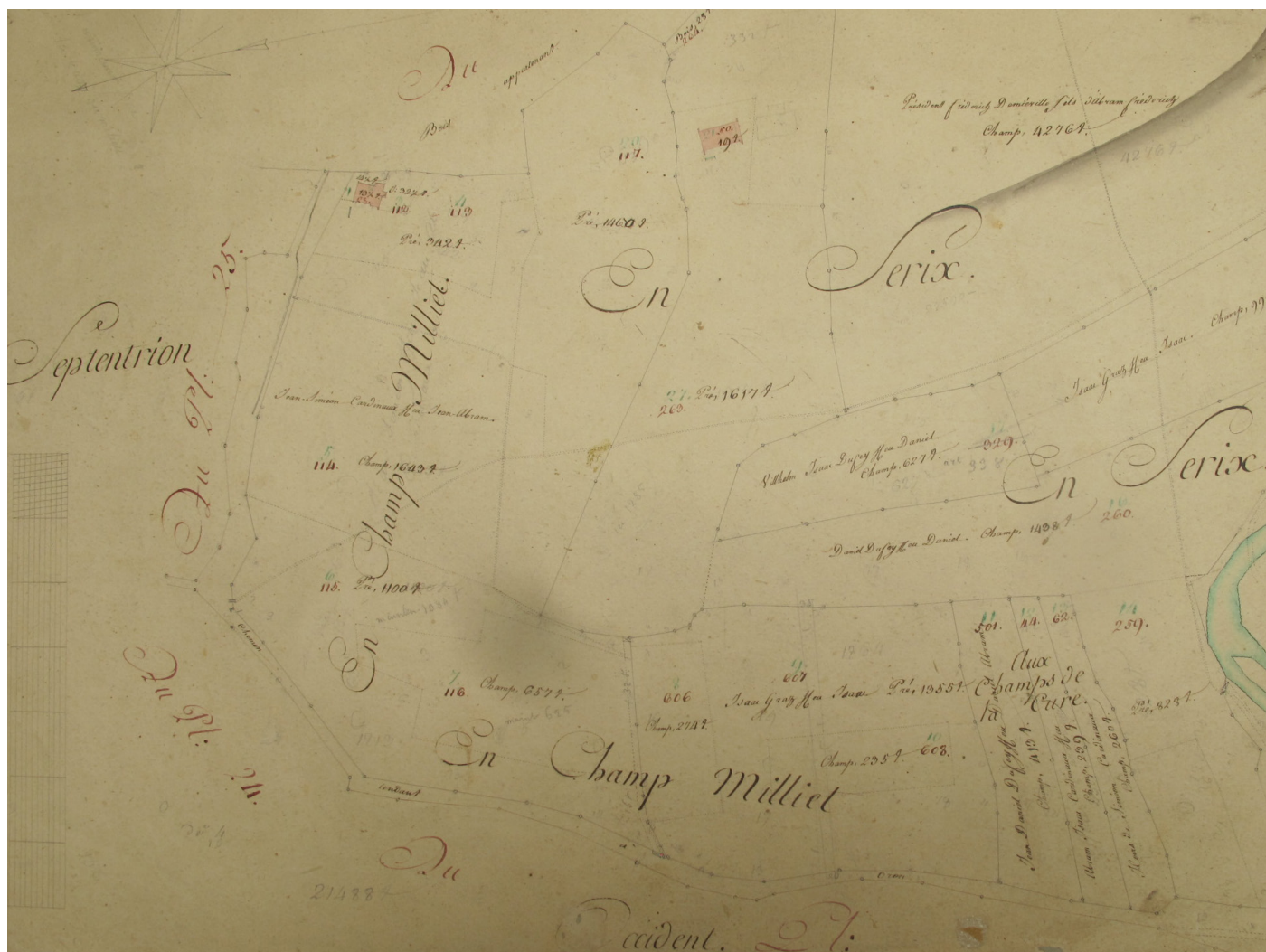
La carte communale de 1815 (fig. 9) présente un tracé de route sans dénomination aucune et d'axe rectiligne se prolongeant, outre Mionnaz, dans l'axe des deux tracés routiers précédents vus, central de la Condémine (secteur II), et méridional du Martinet (secteur I). Au sud, le franchissement de la petite rivière se fait également à gué et est doublé d'une petite passerelle (ou planche); au nord, à l'approche d'Oron-la-Ville, un petit ruz - descendant du Bois de l'Erberey - coule à l'intérieur du cheminement (qu'il quitte à un moment pour former un petit chenal à lui seul, d'axe parallèle à la vieille route, ç.à.d. d'un axe menant droit à la Mionnaz.



9. Carte communale de Palézieux (extrait), 1815. On y remarque, au-dessous du lieu-dit «Champ Milliet» l'ancien tracé s'étirant à travers la plaine en direction d'Oron (à gauche, hors image).



Le plan cadastral de 1815 (fig. 9.1) figure, lui, à la hauteur d'En Champ Milliet, le vieux chemin (avec un tracé légèrement irrégulier ça et là) avec l'appellation de «Chemin tendant à Oron» ainsi qu'un passage à gué.

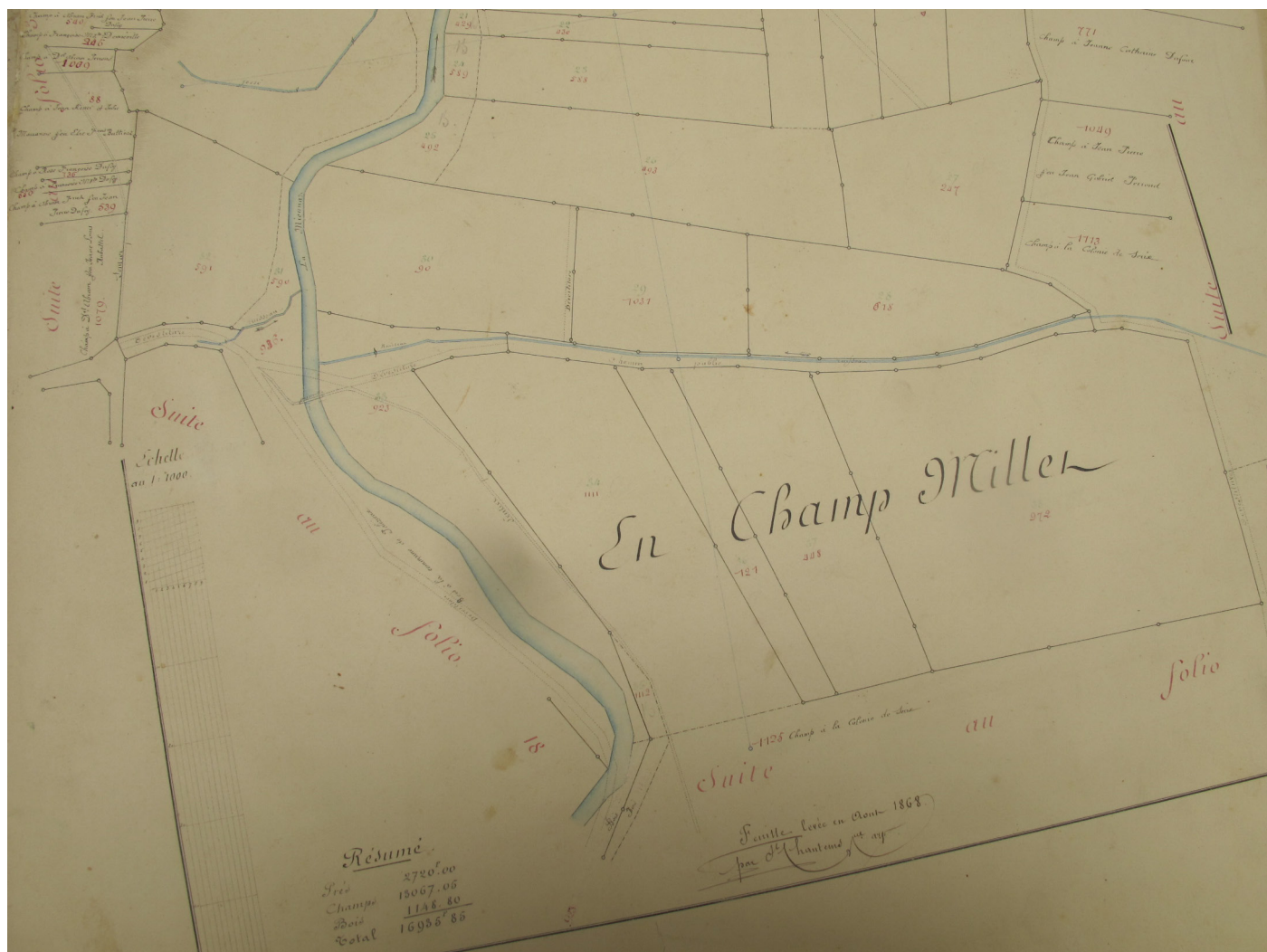


9.1. Plan cadastral de Palézieux (extrait), 1815. En bas du plan, à l'intérieur du vieux chemin local, on peut lire «Chemin tendant à Oron ».

La carte communale de 1868 (fig. 8.2, plus haut) montre, pour sa part, de grands changements intervenus dans la voirie locale: le vieux tracé y figure encore mais plus sous la forme d'une lanière foncière et le petit ruisseau local a été intégralement transféré dans le vieux chemin dont il utilise l'ancien tracé comme nouveau lit unique. A côté, à l'ouest, l'ancien chenal a été supprimé (mais sa trace est conservée sous forme de limite de parcellaire). Le toponyme local de Champ Millet y a perdu son second i (évolution onomastique courante). Changement majeur: la vieille voie, désormais déclassée, a été remplacée par la création d'une nouvelle route principale, la «Route de 2e classe de Jongny à Oron» qui s'étire au milieu de la plaine.



En dernier, sur le plan cadastral de 1868 (fig. 9.2), la situation vraie est détaillée avec précision: «Ruisseau» et «Chemin public» cohabitent pour quelque temps encore à l'intérieur du vieux tracé redressé et réaménagé. Vers le gué sur la Mionnaz figurent en outre une petite «Dévestiture» ainsi que le dessin d'une «Passerelle», appelée telle ainsi qu'un «Sentier» vers Serix.



9.2. Plan cadastral de Palézieux (extrait), 1868. A l'intérieur de l'ancien chemin, réduit à l'état d'étroite bande de terre, on remarque la présence d'un petit ruz canalisé.



## Conclusions-résumé :

Aux extrémités sud et au nord de la vieille voie, la même modification de fonction a été entreprise au vieux tracé avec la création, entre 1815 et 1868, de petit ruz s'écoulant dans leur ancienne emprise au sol (lit), canalisés vers la Broye ou vers la Mionnaz.

Entre temps, la construction ex nihilo, au milieu de la vaste cuvette (jadis occupée par l'ancien lac tardiglaciaire de Palézieux) d'une «Route de 2e classe» reliant en droite ligne le centre de Palézieux-Village à Oron-la-Ville a également rendu l'ancien cheminement par l'est de la plaine inutile, la déclassé puis pour finir, à la longue, supprimer (à l'exception - logique - du tracé du secteur villageois II, à la Condémine. A l'identique mais déjà plus tôt dans le temps, la construction d'une nouvelle grande route (et du pont sur la Broye, à la hauteur du village de Palézieux) avait déjà entamé, au sud du territoire communal, le processus de démantèlement du vieux tracé historique du Martinet.

Sur l'ensemble de la région de Palézieux, la toponymie vient également en appui de la haute 'ancienneté de la route, ainsi au sud la «Maladaire» (ancienne léproserie établie le long des grands axes médiévaux) du Martinet et, tout au nord sur territoire d'Oron, du trio concentré de ces toponymes routiers par excellence que sont là-bas «A la petite Maladaire / A la Grande Maladaire / A la Maladaire à Catherine» (plan cadastral d'Oron, 1809-10) ... sans compter, toujours dans le registre de la toponymie, les nombres toponymes locaux renvoyant à la forte humidité des lieux, tels que Le Marais, Cramoux, etc. (marque de l'ancien lac disparu).



## 5. Les sondages archéologiques (anciennement, puis entre 1985 et 2003-05)

Une ancien tracé routier de nos jours en partie disparu et hors d'usage étant maintenant une certitude, la question se pose dès lors: de quelle époque date-t-il? S'agit-il de la voie romaine?

Les sondages archéologiques (cf. annexe II.1 et II.2)

Ils ont été effectués en trois points au moins (point a, b et c du plan, fig. 2) et une coupe de la route, visible en stratigraphie, a été repérée, à savoir:

-Au Martinet : cf. secteur I, point a du plan de situation

En premier, tout au sud au Martinet (point a), à côté de l'usine Robapharm, un rapport (extraits) du service archéologique cantonal, daté du 10 avril 1985, signale «à l'emplacement de l'agrandissement du bâtiment Ouest (...) l'observation des restes de l'encaissement d'une ancienne route (...). Largeur de route observée: 3,50 m. (...). Dans le remplissage de l'encaissement du chemin, on a trouvé uniquement des tessons de céramique de l'époque romaine» (5), en l'occurrence des «fragments de D21, de bord de marmite, pot à cuire, de cruche, pâte grise à beige, 1 clou».

Plus bas, l'archéologue M. K. conclut que:

- «La facture de l'encaissement ressemble à ce que l'on observe sur les routes romaines chez nous.
- Ainsi les possibilités d'un ancien tracé romain sont grandes et pourraient confirmer les observations passées.
- La présence à proximité d'un établissement romain renforce cette hypothèse ».

Il émet toutefois les «réserves suivantes :

- Les structures du chemin sont très perturbées et en partie arasées (...); le tracé romain coïncide avec celui d'un chemin observable sur la carte de Siegfried de 1890.
- Rien ne prouve un usage permanent de la route de l'époque romaine à maintenant.
- La présence de tessons de céramique romaine peut s'expliquer par un dépôt postérieur de l'époque romaine provenant de l'épierrement du champ contenant, lui, une construction romaine situé (sic) à l'Est du chemin».

Lausanne, le 10 avril 1985 Section MHA, M. Klausener

-au Martinet également :

En date du 5 décembre 1985, l'auteur du présent «Rapport» a effectué plus ou moins les mêmes observations dans la coupe d'une tranchée creusée à l'occasion, semble-t-il, de la pose d'un coffret électrique. Observation du même type de matériel d'origine gallo-romaine, ainsi que présence d'un bout de métal particulier (en forme d'hypo-sandale ?).

-A la Condémine : cf. secteur II, point b du plan de situation

Outre Broye, à la Condémine (secteur II), une notice du même service (6) rapporte que «en novembre 1996 (sic, au lieu de 1966), la coupe de l'ancienne route utilisée au Moyen Âge, mais d'origine probablement romaine, a pu être observée à une profondeur d'environ 70 cm de la surface du sol actuel (...). La voie de roulement est composée d'un hérisson de gros blocs d'une vingtaine de cm de diamètre reposant sur une épaisse assise de galets et de sable gravillonneux d'une épaisseur de 80 cm. (...) La largeur de la route est de 6,2 m.».



Investigations : F. Francillon, MHAVD

NB : le service archéologique cantonal vaudois ne retrouve pas trace de ce rapport de sondage (communication - printemps 2016 - de Mme C. May Castella, responsable de la gestion de la carte archéologique).

Cependant, conformément à la pratique en usage, le dit sondage est relaté dans la «Chronique archéologique 1996», éditée l'année suivante dans la «Revue historique vaudoise» 1997, p. 252 (cf. note 6).

-Au Champ Mill(i)et (au nord-ouest du lieu-dit Serix) : cf. secteur III, point c du plan de situation, fig. 2). Annexe II. 2.

Enfin et en dernier, à l'extrémité nord du tracé, à l'approche d'Oron-la-Ville, une observation très similaire de la route (mais sans trace de matériel) a également été faite en novembre-décembre 2003 (7).

Citons in extenso : Palézieux, Ancienne route (période romaine - médiévale)

«Un tronçon de l'ancienne route Vevey-Moudon a été recoupé à l'occasion de la creuse d'un collecteur au nord du lieu-dit «Serix». Encore en bonne partie lisible sur la carte Siegfried no. 454 de 1890, cette voie de communication utilisée au Moyen Age remonte très probablement à l'époque romaine.

La route, dont un autre segment avait déjà été recoupé en 1996, se présente sous la forme d'un hérisson de gros blocs d'une épaisseur de quelque 40 cm surmonté d'un niveau de galets et graviers lui-même épais de 40 cm. Aucun fossé n'était visible de part et d'autre de cette voie d'une largeur d'environ 6 m.

Aucun mobilier n'a été récolté».

Investigations : C. May Castella, AC

Rapport: Palézieux "Serix" 2003, rapport d'intervention archéologique, par Catherine May Castella, AC, mars 2004.

## **6. Conclusions**

Fort de ces divers constats, se recoupant et se cumulant, l'identification de l'ancienne route comme voie romaine est ainsi validée. Il s'agit là, sur le territoire de l'ancienne commune de Palézieux, d'un remarquable cas de continuité d'usage d'une voie du Haut-Empire romain jusqu'au milieu du XIXe siècle !

NB: en aval de la rédaction de la présente «Documentation» (Rapport scientifique), le soussigné a rédigé une version abrégée d'un avant-projet de mise en valeur (partielle, au Martinet et au franchissement de la Broye) du vaste site.

Elle est accessible dans l'Annexe et volontairement intitulée le «7e chapitre, la Voie Verte». Cf. Annexe III.



## NOTES

1. Charles Pasche, La contrée d'Oron. Lausanne 1895, p. 12, note 1.
2. Louis Levade, Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud. Lausanne 1824, pp. 243-244.
3. David Martignier et Aymon de Crousaz, Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud. Lausanne 1867, p. 718.
4. Eugène Mottaz, Dictionnaire historique, géographique & statistique du canton de Vaud. Lausanne, t. II, 1921, p. 398.
5. Rapport de Max Klausener, section Monuments historiques et archéologie, Département des Travaux Publics-VD, sondage archéologique du Martinet, Palézieux-Gare, 10 avril 1985.
6. Revue historique vaudoise, 1997, p. 252.
7. Revue historique vaudoise, 2004, p. 206

## BIBLIOGRAPHIE

Outre les principaux auteurs cités en tête du rapport (cf. notes 1-7), nous présentons ci-dessous l'ensemble des références bibliographiques historiques et/ou archéologiques existant sur le site de la voie romaine (par ordre chronologique):

- Levade Louis, Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud, Imprimerie des Frères Blanchard, Lausanne, 1824
- Troyon Frédéric, Inventaire archéologique du canton de Vaud (...), 1841
- Martignier David et de Crousaz Aymon, Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud, Imprimerie L. Corbaz et Compagnie, Lausanne, 1867
- de Bonstetten Gustave, Carte archéologique du canton de Vaud, 1874, p. 44
- ACV (Archives cantonales vaudoises), AMH A 133/5, 1900
- Maillefer Paul, RHV (Revue historique vaudoise), 1900, p. 43
- Viollier Eugène, Carte archéologique du canton de Vaud, des origines à l'époque de Charlemagne, 1927, p. 274
- Mottaz Eugène, Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud, publié sous les auspices de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, Lausanne, 1921; reprint Slatkine, Genève-Paris, 1982
- Margairaz Laurence et Dewarrat Jean-Pierre, Bulletin IVS 1990, 2, pp. 27-34
- RHV (Revue historique vaudoise), 1997, p. 252
- RHV, 2004, p. 207
- Dewarrat Jean-Pierre, Passé simple, Janvier 2015, No. 1, pp.12 -14
- Dewarrat Jean-Pierre, bulletin Nike 4, 2016, pp. 48-52.

Jean-Pierre Dewarrat  
archéologue du territoire,  
ITINERA, DT & AT  
Développement territorial & archéologie du territoire  
Rue Beau-Séjour 14  
1003 Lausanne  
itinera.dtat@gmail.com 021 / 320.05.52

Lausanne, mi-octobre 2016



## **Annexe iconographique**





*3.1. Rideau d'arbres du Martinet, vu depuis La Clavaleyre en direction de La Maladaire (soit d'est vers l'ouest).*



*3.2. A l'approche de la Broye, petite dépression boisée, empruntée par le ruz local entre les lieux-dits de la Le Martinet (à l'est) et A la Combaz (à l'ouest).*





5.1. Même vue que précédente, en plan rapproché; tout à droite de l'image, portion d'arbres du cordon boisé qui borde le cours de la Mionnaz.



5.2. Champ Milliet : vue du rideau d'arbres local, vu d'est en ouest (du pied de Serix en direction de la Ruerette et du Bois du Chaney, situés à l'arrière-plan, non visibles ici).









8.1. Plan cadastral de Palézieux (extraits), 1815. A la Condémine, le chemin local s'appelle alors « Chemin tendant au Martinet ».



## **Annexe (documents)**



# ANNEXE I: IVS Documentation de terrain CN 1244 Châtel-St-Denis

IVS Documentation de Terrain

Carte Nationale 1244 Châtel-st.-Denis  
Palézieux (VD) / Saley-(Maladaire)  
553.860/155.400 à 553.720/157.140

No.233

JPD, .10.87

## Description:

Ensemble rectiligne et composite (chemin creux, haies et alignement d'arbres, route carrossable et ruissellets) marquant le tracé d'une voie romaine sur le territoire de la commune de Palézieux sur une longueur totale de plus de 1700 m. Cf.fig.1-4.

Distribution des divers segments successifs depuis le Nord en direction du Sud, à l'aide des lettres a-f:

- segment a (cf.fig.1): tronçon de chemin carrossable empierré avec bande d'herbe centrale, long d'environ 180 m. et large de 2-2,2 m.  
En partie creux au Sud (talus hauts de 1,2-2,5 m.)  
Au Sud, de l'autre côté de la route asphaltée, à l'est, alignement d'arbres et d'arbustes dans un petit talus haut de 0,5-0,8 m. et long de 90 m. environ.
- segment b: champ cultivé sur environ 150-160 m. de long (axe invisible)
- segment c (cf.fig.2): belle haie d'arbres et d'arbustes, bordant à l'Est un petit cours d'eau.  
Longueur: près de 300 m.



Vers la Maladaire, le tracé conservé de la voie romaine, encore en usage entre Palézieux et Oron en 1815!  
Photo 1 (JPD, 4.7.90)

Franchissement de la Mionne en zone de cordon boisé.

- segment d: chemin carrossable, puis asphalté (moderne) passant sous la voie ferrée. Ne présente, hormis le tracé rectiligne Nord-Sud, plus aucun intérêt.  
Longueur: environ 300 m. également
- segment e (cf.fig.3): chemin carrossable (au Nord), empierré avec bande d'herbe centrale et large de 2 m. en moyenne; bordé à l'Ouest peu à peu par un petit talus herbeux (0,2-0,4 m.).  
Après interruption du chemin, poursuite de l'axe Nord-Sud sous forme de chemin creux hors d'usage (herbe, puis talus boisés; large de 0,5-1 m., haut de 0,3 à 0,5-0,8 m.)  
Longueur: 350 m.

IVS Documentation de Terrain

1244/233/1





Au-dessous de Serix, seul un cordon de végétation marque encore le passage de l'antique voie.

Photo 2 (JPD, 4.7.90)

Franchissement de la Broye en cordon boisé également (banc de roche dans la rivière; canalisation du moulin de Palézieux; sentier pédestre parallèle à la rivière). Très bel endroit.

-segment f (cf.fig.4):cordon boisé coupé par un chemin de dévestiture et occupé par un petit ruisseau:

-segment Nord:berge Ouest du ruisseau présente des vestiges de consolidation de son lit (gros blocs de rocher appareillés sommairement entre eux).

-segment Sud:simple prolongement de la haie de par et d'autre du petit cours d'eau.

Longueur:environ 330 m.

Au-delà, pré jusqu'à une usine de produits chimiques.

A côté de l'usine, petit transformateur électrique (cf. coupes, sondages, ci-après)

Coupes en travers de l'axe hypothétique de la voie romaine:nous avons eu la chance de pouvoir observer deux coupes en travers de l'ancien axe routier.

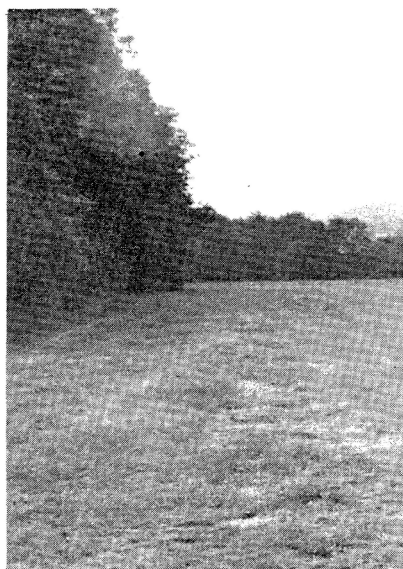
-première coupe:cf. segment c (extrémité Nord). Vue en travers, dans une tranchée de fouilles d'environ 0,6-0,7 m. de profondeur (pose d'une canalisation d'eau pour l'établissement de Serix) d'une structure de gravier lité:à environ 0,4-0,45 m. sous le niveau actuel du sol, présence d'une couche de gravier grossier, d'une épaisseur (observable) de 0,12-0,15 m. (le reste est demeuré invisible en raison de la faible profondeur de la tranchée). Le gravier se répartissait sur environ 4 à 5 m. (largeur). Date:septembre 1986.

-seconde tranchée:cf. segment f (extrémité terminale Sud, vers le transformateur). A l'occasion de la mise en place d'un transformateur électrique pour l'usine chimique, il a été observé ceci: sur une largeur d'environ 2,5-2,8 m., à 0,25 m. au-dessous du niveau actuel du sol, présence d'une épaisse couche de graviers, cailloux et débris d'origine gallo-romaine. Epaisseur:au moins 0,45-0,5 m., reposant sur de la terre mêlée de moraine. Matériel relevé (dans la coupe en travers, ainsi que dans les déblais de la fouille):débris de céramique, clous, sabot d'animal, peut-être de bât (in situ). matériel déposé chez JPD. Date:décembre 1985.





Le "Chemin du Martinet", encore en usage aux XVIIe - XIXe s. reprend ici le tracé de la route romaine.  
Photo 3 (JPD, 21.11.90)



Palézieux, le Martinet: à gauche, un second cordon boisé marque le tracé de l'ancienne voie; le pré au premier plan recèle les vestiges d'une importante villa gallo-romaine (50-250 ap. J.-C.)  
Photo 4 (JPD, 4.7.90)

**Commentaire:**

Le tracé de la voie romaine, ici un segment du tronçon Vevey-Oron, est anciennement (re)connu et attribué à cet alignement de chemins et de haies décrits ci-dessus. Ainsi le prétendait déjà Pache dans son ouvrage sur la "Contrée d'Oron" (s.d., fin XIXe s.). Plus près de nous, M. F. Francillon, collaborateur du Service archéologique vaudois, retenait aussi ce même tracé comme étant celui de la voie romaine. Par ailleurs, il est intéressant de savoir que le pré situé à l'Est renferme dans son sous-sol les vestiges d'un vaste établissement gallo-romain (nombreux débris de toutes sortes, en particulier d'hypocauste et de vaisselle sigillée; date d'occupation: 50-250 ap. J.-C), ainsi que peut-être, c'est notre hypothèse personnelle, d'une "mansio" ou auberge établie le long d'une route romaine



(hypothèse fondée sur la base du matériel observé de vaisselle de cuisine).

Au plan strictement routier, le segment e s'appelait "Chemin du Martinet" au siècle passé déjà; le lieu-dit Le Martinet se situe à la hauteur du segment f, de l'autre côté de la Broye (à l'emplacement de la villa romaine); de plus, les segments e et f sont bien attestés comme chemin sur une carte du XVIIe s. (route se dirigeant sur Bossonnens-Attalens). Quant à l'emplacement de la villa romaine, il porte encore parfois le toponyme routier de "Maladeire" (ancienne léproserie). ce tracé Sud fut déclassé à la suite de la construction du pont de Palézieux (cf. objet no. 234).

Du côté du Nord, les segments a-d formaient le seul chemin reliant Palézieux à Oron jusqu'au milieu du siècle passé encore! Ce tracé évitait soigneusement la plaine marécageuse située entre les deux localités (et son tracé passait en bordure d'un ancien lac du Tardi-Glaciaire..., témoignage de l'excellente connaissance de l'environnement que possédaient nos ancêtres!). Enfin à la hauteur du segment a, les anciennes cartes comportent le toponyme de "Maladeire" également, à trois reprises, à savoir "La Grande Maladeire", "La Petite Maladeire" et "La Maladeire à (sic) Catherine".

Le passage des deux cours d'eau (Mionne et Broye) ne devait pas poser de problème et se faire à gué, et peut-être même par le biais d'un pont (totalement disparu depuis longtemps) sur la Broye.

Si l'on rajoute aux anciens témoignages (MM. Pache et Francillon) les nouveaux indices accumulés (toponymie routière, anciennes voies de communication historiques en usage exclusif jusqu'au XIXe s. et coupes archéologiques en travers de la chaussée supposée), l'on est forcé d'admettre que ces derniers avaient déjà raison de replacer là le tracé de l'antique voie romaine. Ce tracé mériterait d'être protégé dans sa totalité (à savoir haies et chemin creux hors d'usage).

Cet objet est en relation avec une autre villa gallo-romaine, à Bossonnens, en Verdan, ainsi que vraisemblablement avec l'objet no. 47, situé à environ 2,5 km. plus au Sud dans le même axe.

L'objet est mentionné dans l'Atlas Topographique de la Suisse (Feuille Oron, édition 1890) avec le signe "Chemin de dévestiture ou muletier".



## ANNEXE II.1: Sondages archéologiques, à la Clavaleyre

CANTON DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
SERVICE DES BÂTIMENTS  
**MONUMENTS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIE**  
PLACE DE LA RIPONNE 10  
1000 LAUSANNE 17  
(021) 44 72 36  
C.C.P 10-26 30



Intervention M.H. : sondages archéologiques

Concerne : agrandissement de l'usine Robapharm SA à Palézieux-Gare.

Site : A la Clavaleyre

Le projet recoupe le tracé de la route dite romaine de Palézieux à Bossonnens, citée dans le dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud de Mottaz.

A la limite nord de la parcelle se situe le lieu dit "Au Martinet" où fut découvert en 1813 une construction importante (9 m. sur 11 m.) avec hypocauste et bains, on y observe dans le champ labouré une proéminence à la surface de laquelle on remarque une grande quantité de fragments de tegulae, de mortier au tuileau et quelques tessons de céramique comme :

fragments de Drg 23  
" de Drg 29

Douze sondages furent creusés dans le périmètre du futur bâtiment Nord, aucun ne livre de vestiges archéologiques, la moraine apparaît directement sous la terre végétale.

Par contre, une tranchée Ouest-Est creusée à l'emplacement de l'agrandissement du bâtiment Ouest a permis l'observation des restes de l'ancaissement d'une ancienne route.

A cet endroit le ruisseau actuel est canalisé et son fossé perturbe les fondations de ce chemin, la proximité d'une canalisation alimentant une hydrante empêcha toute extension vers l'Est de la tranchée.

Cette route appelée chemin du Martinet figure encore sur la carte au 1/25'000 de 1890 (Siegfried).

L'abandon de son utilisation, la présence de jardins, ne laissent apparaître qu'un vague encaissement rempli de graviers roulés de quelques galets mélangés à des matériaux sableux et humiques.

Cet encaissement est creusé dans la moraine compacte contenant des blocs et des graviers, le tout dans une matrice argileuse beige.

Largeur de route observée : 3 m. 50



Conclusion :

Dans le remplissage de l'encaissement du chemin on a trouvé uniquement des tessons de céramiques de l'époque romaine comme :

fragments : de D21  
de bord de marmite, pot à cuire  
de cruche, pâte grise à beige  
1 clou

La facture de l'encaissement ressemble à ce que l'on observe sur les routes romaines de chez nous.

Ainsi les probabilités d'un ancien tracé romain sont grandes et pourraient confirmer les observations passées.

La présence à proximité d'un établissement romain renforce cette hypothèse.

Cependant on peut faire les réserves suivantes :

- Les structures du chemin sont très perturbées et en partie arrasées (jardins, labours et route récente; le tracé romain coïncide avec celui d'un chemin observable sur la carte de Siegfried de 1890).
- Rien ne prouve un usage permanent de la route de l'époque romaine à maintenant.
- La présence de tessons de céramique romaine peut s'expliquer par un dépôt postérieur de l'époque romaine provenant de l'épierrement du champ cultivé contenant, lui, une construction romaine situé à l'Est du chemin.

Lausanne, le 10 avril 1985

Section Monuments historiques  
et Archéologie  
M. Klausener



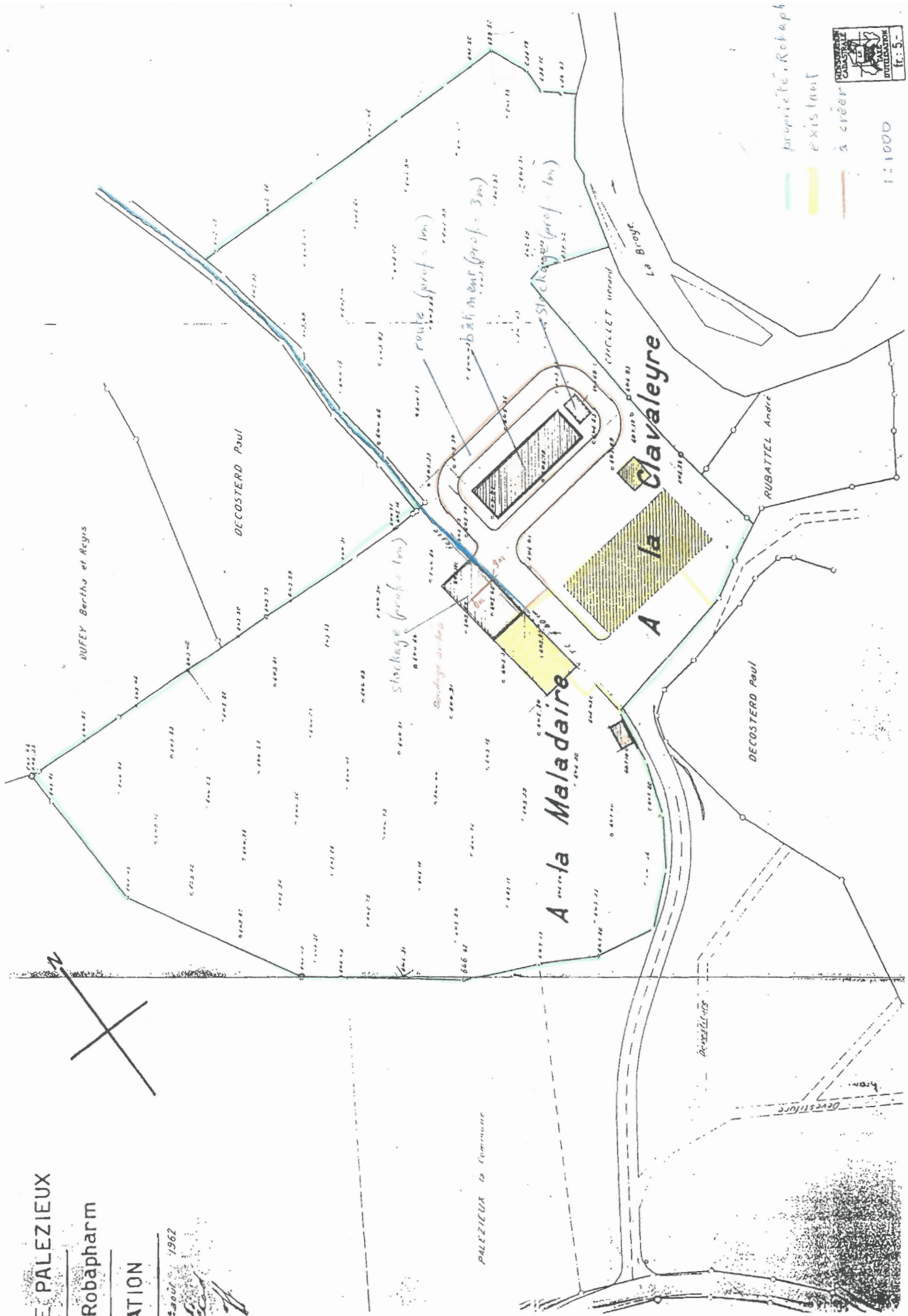
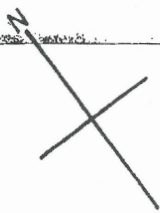
E. PALEZIEUX

Robapharm

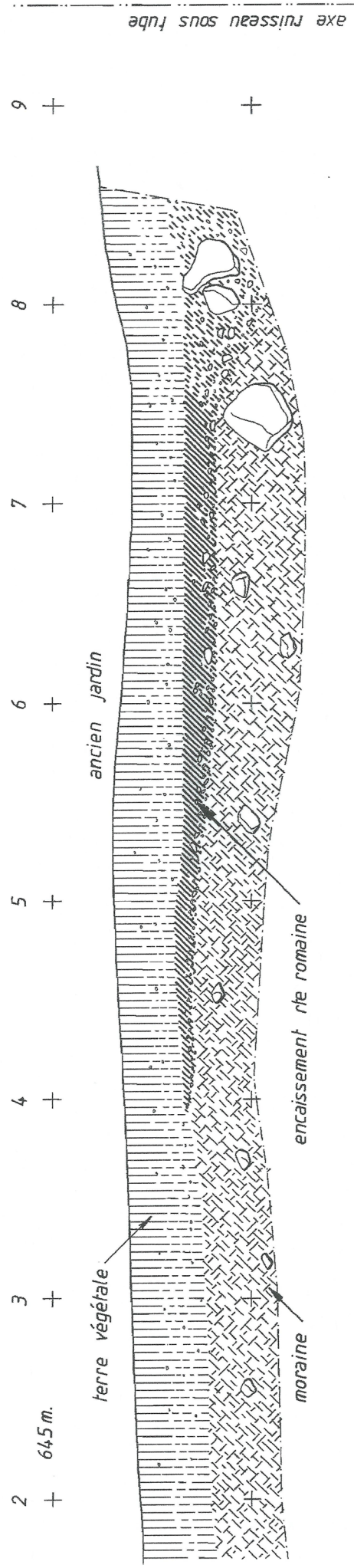
ATION

1962

*[Handwritten signature]*







PALEZIEUX - GARE ROBAPHARM SA. ROUTE ROMAINE

← Ouest



## ANNEXE II.2: sous Serix



ÉTAT DE VAUD  
DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES

Service des bâtiments, monuments et archéologie  
Section Archéologie cantonale

### Rapport d'intervention archéologique

Commune : Palézieux	Adresse :
Site / lieu-dit : Serix	N° site :
Coordonnées : (au niveau de la voie antique) bord O 553747 / 156988 bord E 553755 / 156979	Altitude : sommet tranchée env. 643.25, fond 642.10

Propriété de :	
N° parcelle :	N° CAMAC : 56269
Autre identification :	

Type d'intervention : suivi creuse	Nature des travaux : collecteur
Date de l'intervention : 20.11. au 12.12.03	Etat du terrain :

Observations archéologiques : région archéologique 303 (ancienne voie de communication)

Un tronçon de l'ancienne route Vevey-Moudon a été recoupé à l'occasion de la creuse d'un collecteur au nord du lieu-dit « Serix ». Encore en bonne partie lisible sur la carte Siegfried n° 454 de 1890, cette voie de communication utilisée au Moyen âge remonte très probablement à l'époque romaine.

Ce tronçon se trouve directement au nord du chemin menant au complexe Serix, dans l'axe de l'antenne de téléphonie mobile. La creuse, qui s'effectuait en direction du sud, a été surveillée depuis env. 200 m au nord de cette route jusqu'à celle-ci.

Il s'agit d'une tranchée d'une profondeur de 1.5 mètres, avec profil en V.

Sur les premiers 160 mètres, aucune observation à faire : terre arable brune sur toute l'épaisseur.

A env. 35 mètres au nord de la route est apparue une concentration très nette de cailloux, graviers, avec de gros blocs dans la partie inférieure, sur une épaisseur totale de près de 80 cm (sommets env. 643.00, fond env. 642.20). Cette couche se prolongeait sur une quinzaine de mètres, la route étant recoupée obliquement. Plus au sud, on retrouve la terre arable.

La route, dont un autre segment avait déjà été recoupé en 1996 (RHV 1997, p. 252), se présente sous la forme d'un hérisson de gros blocs d'une épaisseur de quelque 40 cm surmonté d'un niveau de galets et graviers lui-même épais de 40 cm. Aucun fossé n'était visible de part et d'autre de cette voie d'une largeur d'environ 6 mètres. Aucun niveau aménagé ou induré ne surmontait le radier de la route, ce qui signifie que la surface a été arasée à une époque indéterminée (labours). Aucun fossé n'était par ailleurs visible de part et d'autre du tracé.

En fonction de l'observation des deux coupes de la tranchée, on peut restituer à cette voie une orientation un peu plus nord-ouest/sud-est que le tracé donné par la carte Siegfried.

Aucun mobilier n'a été récolté.

Document(s) joint(s) à cette fiche :	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui	<i>plans, relevés, topo, pv. sources</i>
Photos :	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui *	(n° GEDO : ___/___/___)
Rapport (en complément à cette fiche) :	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	(n° GEDO : ___/___/___)
Matériel :	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	(cote MCAH : ___/___/___)

Responsable de l'intervention : *C. May Cavella*

Date : *16.6.2004*

\* 2 photos numériques improbables se trouvent sur P:\SB\ARCHEO\PLANS ET PHOTOS\COMMUNES

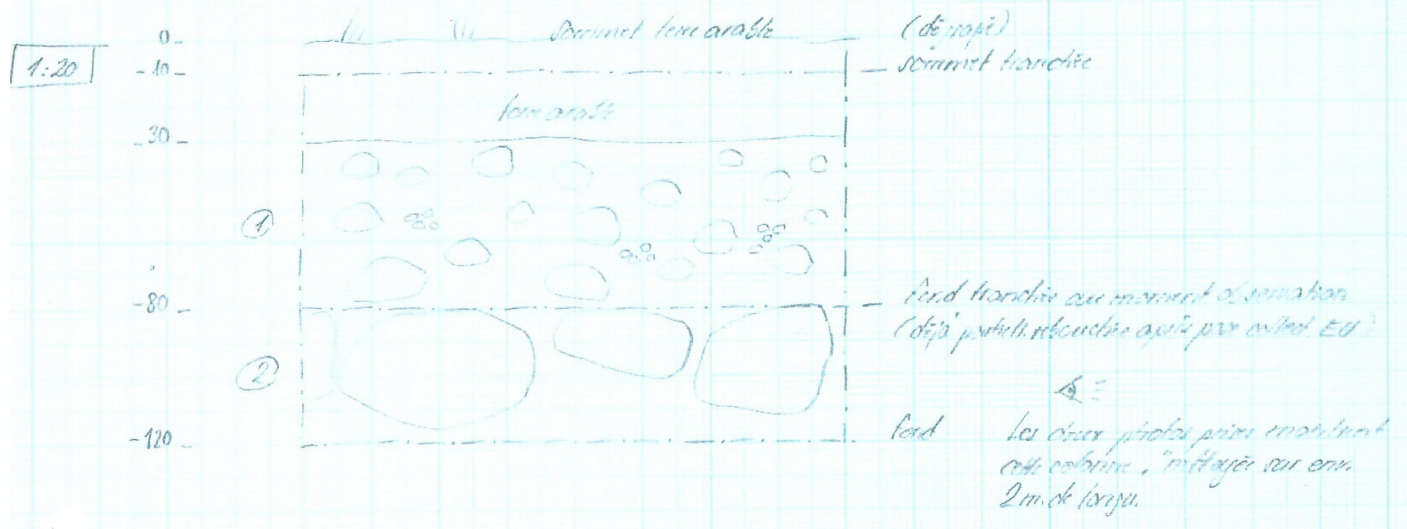


SITE:	ZONE:	ANNEE:	COORD:
FOUILLE: PALESIEUX-SERIX	date:	COUCHE:	DECAP:
RELEVÉ: CHC	date: 12.12.03	PHOTO:	n° FILM:
			FICHE n°:

ECHELLE



Vue est, colonne à 2m au sud du début nord de l'empierrement :



- ① Coques  $\phi$  10-15cm, suite de limon argileux, avec gros graviers. Tasse de m. incliné ou anglé en surface. Surface irrégulière  $\Rightarrow$  probable roatée.
- ② Dans la partie large, au milieu au moment de l'observation, se trouvait de très gros boulets ronds en terre ( $\phi$  40-70cm) laissés de côté par précaution pour observation.

Difficile de donner l'axe  $\pm$  précis perpendiculaire à la franchise.

Aux extrémités, au nord, terre détrempée. Côté sud, semble se terminer un peu en levée, mais le manque de temps et l'obscurité colonnaires, rendent les observ. difficile. (10.12.03)







## ANNEXE III: Le 7e chapitre, la «Voie Verte»

### Le 7e chapitre, la «Voie Verte»

#### Un projet de future voie de mobilité douce: du site archéologique au «monument paysager»

Courant sur plusieurs années, ce travail d'enquête mêlant relevés de terrain et analyse des sources, s'est avéré passionnant et s'est concrétisé par la rédaction d'un rapport détaillé sur la question de la voie romaine de Palézieux (printemps-été 2016) (\*), réalisé à la demande de la Municipalité d'Oron (dont Palézieux ressort depuis la fusion de dix communes de la Haute-Broye).

En parallèle et de longue date déjà, l'auteur a imaginé d'utiliser le tracé conservé et les traces matérielles collatérales de la voie romaine (au premier chef les rideaux d'arbres) pour réaliser sur toute ou partie de son antique tracé **une voie de mobilité douce ou «voie verte»**. Ce (futur) projet dont la réalisation est du ressort de la Municipalité d'Oron aurait le double avantage d'en assurer à la fois – rarissime opportunité – la conservation et la pérennité ainsi qu'une affectation nouvelle d'utilité publique conférant – près deux millénaires plus tard – au vénérable chemin une seconde vie, une vitalité retrouvée, une nouvelle affectation et utilité.

Il faut savoir qu'au sud, entre le Martinet et la Condémine, un cheminement pédestre a été rendu praticable avec la création par la Commune de Palézieux et la Protection civile), peu en amont, d'une passerelle de bois sur la Broye, au cours de l'année 2000. Le tracé qui longe une partie d'un ancien bief du moulin villageois est étroit et ça et là malaisé; il ne permet pas l'usage de vélos et encore moins de poussettes. A l'autre extrémité, au nord, une voie dévolue à la mobilité douce, appelée «Mobilidoux», a été créée ex nihilo, parallèlement du côté est, à la route cantonale entre Palézieux-Village et Oron-la-Ville, et inaugurée en automne 2015. Le succès a été immédiat.

Imaginé dès l'origine pour relier, loin à l'écart de la route cantonale passant par l'ouest, les deux entités de Palézieux, Village et Gare, le tracé de la voie romaine des secteurs I et II du plan de situation se prête(r) à merveille pour la réalisation d'une «voie verte» dans le secteur sud de l'ancien territoire de Palézieux. Ce projet, à concevoir en partenariat avec des ingénieurs civils et des architectes du paysage, exigera finesse et créativité au niveau du futur cheminement à réaliser ainsi qu'audace et originalité pour le franchissement de la Broye avec la conception d'une passerelle résolument contemporaine. Ce futur ouvrage d'art serait la «cerise sur le gâteau», là-bas au-dessus de l'eau, en un endroit où le «**génie du lieu**» le disputerait au talent des concepteurs.

Le projet d'une liaison de mobilité douce à créer entre les deux entités du village de Palézieux est le fruit d'une **série d'opportunités**, d'autant de «rencontres»:

- La voie romaine est désormais localisée et sa matérialité en sous-sol la protège.
- Des rideaux d'arbres implantés le long de son tracé rectiligne soulignent sa présence et leur forte empreinte végétale en font un «monument paysager» localement important; l'addition de ces deux éléments en assure la «mémoire territoriale».
- Il y a également la rencontre – au sens intellectuel – entre l'auteur, qui depuis longtemps déjà caresse le projet d'une réhabilitation du tracé historique conservé en un chemin piétonnier, et une nouvelle génération d'élus politiques.
- La récente fusion de dix communes de la région dont Palézieux sous forme d'une grande entité nouvelle, dénommée Oron, modifie l'échelle de perception de la population et autorise de nouvelles approches et réalisations, en particulier au plan des équipements de loisirs et de mobilité.
- La toute récente mise en service du «Mobilidoux», axe de mobilité douce (au nord de Palézieux-Village), reliant le centre de la nouvelle commune, Oron, à Palézieux-Village, constitue une claire démonstration d'un nouvel état d'esprit (désormais, on pense région).



- Avec ce nouveau «Zeitgeist», les chances d'une réalisation future de la «voie verte» (au sud de Palézieux-Village) montent encore en puissance.

En ce début de nouveau millénaire, le fruit est maintenant mûr, la récolte ne dépendant que des possibilités du ménage communal.

J.-Pierre Dewarrat,  
archéologue du territoire

Lausanne, début juin (et mi-octobre) 2016

(\*) : le présent rapport

- a été présenté en version provisoire, à M. Thierry Menétrey-Vania, municipal (commune d'Oron) le 27 juin 2016, à Palézieux-Village,

- déposé en version finalisée (avec annexes partielles) à l'Administration communale le 31 août 2016, à Palézieux-Village et

- adressé par La Poste, en version finale (en papier et en pdf), au cours de la seconde moitié d'octobre 2016.

